

CONSIGNES SPECIALES

« ALERTE AU TSUNAMI »

PROCEDURE D'EVACUATION EN CAS D'ALERTE AU TSUNAMI

1) **PRE-ALERTE** (déclenchement de la sirène *-son ondulé-* et émission d'un message audio par les autorités): **un risque de tsunami est possible**

- Garder son calme, ne pas crier, ne pas courir.
- Evacuer dans le calme et rejoindre la zone de regroupement initiale : **le plateau sportif**
- Rester groupé au niveau de l'adulte responsable de sa classe

NE REVENIR EN ARRIERE EN AUCUN CAS !

2) **ALERTE** (nouveau déclenchement de la sirène *-son ondulé-* et émission d'un message audio par les autorités) : **le risque de tsunami est avéré**

- Evacuer dans le calme et la discipline en empruntant le trajet défini afin de rejoindre la zone refuge



Trajet d'évacuation :

- Rue de l'église en direction de la cantine
- Rue Victor Hugo : prendre la montée en direction de la Sous-Préfecture
- Rue de Normands : continuer à monter jusqu'à la zone refuge



CONSIGNES SPECIALES « ALERTE AU TSUNAMI »

SUITE



SUR LA ZONE DE REGROUPEMENT

- **Rester groupé et se tenir loin des murs alentours**
 - **Les adultes présents sur zone effectuent les opérations de comptage et transmettent les informations à la hiérarchie**
- 3) FIN D'ALERTE (déclenchement de la sirène -son continu- et émission d'un message audio par les autorités) :**
le risque de tsunami n'est plus
- **Attendre les consignes du Chef d'Etablissement ou d'un responsable des opérations de secours**